



**HAL**  
open science

# Les médias malgaches, mauriciens et réunionnais comme espaces publics émergents : bref historique, situation actuelle et perspectives en ligne

Bernard Idelson

## ► To cite this version:

Bernard Idelson. Les médias malgaches, mauriciens et réunionnais comme espaces publics émergents : bref historique, situation actuelle et perspectives en ligne. *Revue historique de l'océan Indien*, 2005, Dynamiques dans et entre les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien : XVIIe-XXe siècle, 01, pp.390-404. hal-03412308

**HAL Id: hal-03412308**

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03412308v1>

Submitted on 3 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les médias malgaches, mauriciens et réunionnais comme espaces publics émergents : bref historique, situation actuelle, et perspectives « en ligne »

Bernard Idelson  
*Université de La Réunion*

Notre propos est de dresser un état des lieux comparatif des médias malgaches, mauriciens et réunionnais en postulant qu'ils sont significatifs des contextes sociopolitiques et de l'histoire des trois îles. Ces contextes apparaissent bien évidemment différents, mais les traditions de presse d'opinion et les différentes libéralisations du paysage médiatique, qui interviennent à des périodes et à des degrés divers, permettent de repérer des processus communs. Dans chacune des îles émergent des espaces publics médiatiques (lieux de débats, de discussion, d'engagements), dans la presse écrite d'abord, et plus lentement dans la sphère audiovisuelle. Après avoir retracé brièvement l'historique de ces différents médias, dans la perspective d'en mener la comparaison, on propose ici quelques éléments théoriques de réflexion.

## I - MADAGASCAR, MAURICE ET LA RÉUNION : BREF HISTORIQUE DE LA PRESSE

Les médias malgaches, mauriciens et réunionnais ont souvent été placés sous contrôle, pendant et après la période coloniale. Les processus d'ouverture, dont ceux particulièrement liés à la libéralisation des ondes, sont contemporains et parfois même très récents (moins d'une décennie). Ainsi, cette partie s'intéresse-t-elle aussi aux mutations de la dernière décennie et à l'histoire immédiate de ces supports.

### 1 - À Madagascar, une tradition de presse religieuse...

On doit à une mission britannique protestante, la London Missionary Society, la publication du premier bulletin. *Teny Soa (La bonne parole)* paraît en 1866 ; il sert de trait d'union entre l'Eglise et les fidèles, et fait également office de manuel scolaire. Grâce aux bibliothécaires, on possède un recensement minutieux de la plupart des titres et des périodiques publiés jusqu'aux années 60. Les données recouvrant la période allant de l'indépendance jusqu'à la fin des années quatre-vingt restent plus difficiles à obtenir. Depuis quelques années, les chercheurs de la zone commencent cependant à produire des travaux communs aux trois îles<sup>1</sup>.

1. Jacky Simonin, (dir.), *Communautés périphériques et espaces publics émergents. Les médias dans les îles de l'océan Indien*, Paris, L'Harmattan, 2002(a).

Du recueil des périodiques malgaches de Poitelon, Razafintsalama et Radrinarivelo<sup>2</sup> se dégagent trois grandes périodes significatives entre les origines de la presse et l'indépendance : celle de l'installation des missions religieuses étrangères, catholiques ou protestantes, celle de la naissance du mouvement nationaliste (1927-1940), puis celle de l'immédiat après-guerre.

Une quatrième période, la post-indépendance, de 1960 à aujourd'hui, pourrait être découpée elle-même en plusieurs phases. La création de la télévision nationale au début de la décennie 60 en est une, la fermeture de l'École de Journalisme en 1973 en constitue une autre, tout comme sa réouverture en 1994. Quelques points de repères d'ouverture peuvent également être évoqués : mentionnons l'abolition de la censure de la presse en 1989, la garantie par l'article 10 de la Constitution, en 1992, de ces mêmes « *libertés d'opinion, d'expression et de presse* », la privatisation récente du secteur audiovisuel et la mise en ligne des journaux ; enfin la floraison de titres nouveaux de presse écrite depuis le nouveau régime du président Ravalomanana. Ces avancées récentes n'ont pas pour autant réglé le problème d'accès aux médias d'une population qui dans sa majorité, notamment dans les provinces, est peu en contact avec la presse écrite, la télévision, et encore moins l'information en ligne. La radio apparaît toutefois comme un média de plus large audience.

Grâce au dépôt légal, les auteurs du catalogue des périodiques malgaches ont répertorié plus d'un millier de titres jusqu'en 1970, chiffre important, soulignent-ils, pour un pays peuplé alors de sept millions d'habitants.

La moitié de ces titres est constituée par de la presse d'information et 17,5 % par des organes religieux. *Teny Soa* avait la forme d'un simple bulletin et en 1874 paraît *Resaka*, une revue catholique, considérée comme le premier périodique malgache.

Si la presse malgache est essentiellement écrite en français jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, environ la moitié de ses titres va se « malgachiser » après celle-ci, la tendance étant impulsée par l'essor du mouvement national. La presse religieuse, note Poitelon<sup>3</sup>, est également rédigée en langue malgache (deux tiers des périodiques catholiques et la totalité des journaux protestants l'utilisent). Les missionnaires, pourtant d'origine européenne, semblent soucieux d'une efficacité empreinte de prosélytisme.

La malgachisation impulsée par la IIe République (1972-1989) accentue cette tendance, mais la IIIe République (à partir de 1992) réhabilite l'usage du français. Aujourd'hui, cette langue est majoritairement utilisée par la presse écrite, à l'exception de quelques titres essentiellement en malgache. Les médias audiovisuels proposent parfois une alternance entre les deux langues (par exemple un journal télévisé en malgache, suivi d'un autre en français sur TVM).

Une autre caractéristique de la presse est sa concentration dans la capitale. Il y a déjà trente ans, 75 % des titres des journaux étaient diffusés dans Antananarivo

2. *Périodiques malgaches de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1970.

3. *Op. cit.*, 1970 : VII.

(Tamatave représentait 12 %, puis suivait avec seulement 3 % l'ensemble Fianarantsoa, Diégo-Suarez et Majunga). Ce déséquilibre n'a pas beaucoup changé aujourd'hui<sup>4</sup>.

L'accès à la presse en ligne, avec la configuration actuelle des réseaux, se réalise surtout depuis la capitale, le flux engendré par les provinces semble restreint, voire inexistant dans certaines régions. Une récente étude sur les équipements dans les trois îles (Madagascar, Maurice, Réunion) ne prend en compte que la seule ville d'Antananarivo<sup>5</sup>.

### Une presse sous contrôle

Au fil de son histoire, la presse malgache de la période pré-coloniale comme post-coloniale a souvent subi les mesures de contrôle, voire de censure, de la part des pouvoirs en place, même si les discours officiels et les dispositifs législatifs assuraient le contraire.

Les contraintes d'ordre économique exercées sur les entreprises de presse comme sur les journalistes rendaient, et rendent toujours, difficiles des pratiques d'indépendance vis-à-vis des groupes de pression. Ces propos peuvent néanmoins être nuancés, dans la mesure où certains titres ont parfois exercé un rôle de contre-pouvoir pendant la période coloniale. Quelques-uns ont également reflété les avancées du mouvement national, même aux heures les plus « sombres » de l'après-guerre, entre 1947 et 1956, comme le souligne Lucile Rabearimanana<sup>6</sup>, auteur d'une thèse sur la presse d'opinion de cette période.

Ces dernières années, quels que soient les régimes, les conditions d'exercice des journalistes, liées aux contextes économiques, se révèlent difficiles. Adelson Razafy, journaliste à *La Gazette de la Grande Ile*, évoque par exemple « l'absence de professionnalisme dans beaucoup de titres »<sup>7</sup>. Depuis peu, des filières « Journalisme » proposent néanmoins des formations dispensées par des universitaires et des professionnels reconnus<sup>8</sup>. Mais les maigres salaires des journalistes les contraignent souvent à occuper un second emploi. La faiblesse du pouvoir d'achat de la population et les difficultés de communication en général ont longtemps constitué un handicap à l'installation d'une presse prolifique en nombre de médias et en diffusion.

En survolant l'histoire de la presse malgache du XXe siècle, on observe des journaux souvent soumis à des régimes d'autorisation et de contrôles particulièrement

4. Les provinces sont pourtant mieux loties au début du siècle durant lequel elles devançant la capitale. En 1914, 40 % des titres sont publiés à Tamatave (Poitelon, 1970, *op. cit.*, : V). Jean-Jules Harijoana et Elisa Rafitoson (Faculté des Lettres d'Antananarivo) ont montré que la médiatisation de la visite du Pape Jean-Paul II en 1989 émanait essentiellement de la capitale, tant dans la presse écrite que dans l'audiovisuel. Seules la télévision et la radio nationales malgaches, installées à Antananarivo, ont couvert l'événement (Séminaire international, 4 et 5 mai 1999, Aupel-uref/Upresa 6058 Université de La Réunion : « Analyse socio-politique comparée des formes discursives (figures et arguments) produites par la presse insulaire dans l'océan Indien (Madagascar, Maurice et La Réunion) »).

5. *Les technologies de l'information et de la communication et le grand public. Présentations des trois îles Madagascar (Tananarive), Maurice, Réunion*, Enquête Ipsos Océan Indien, mai 2004.

6. *La presse d'opinion à Madagascar de 1947 à 1956. Contribution à l'histoire du nationalisme malgache du lendemain de l'Insurrection à la veille de la Loi-Cadre*, Antananarivo, Librairie Mixte, 1980, p. 9.

7. Séminaire « Journalisme dans l'océan Indien », 19 octobre 1999 – Département Sciences de l'Information et de la Communication, Faculté des Lettres, Université de La Réunion.

8. UER Communication, Faculté des Lettres de l'Université d'Antananarivo. Certains de ces programmes sont financés par des bailleurs de fonds internationaux (Banque mondiale, etc.).

rigides, même s'ils sont régis, durant la période coloniale, par la loi de 1881 sur la Liberté de la Presse promulguée dans la Grande Ile par Gallieni dès 1901<sup>9</sup>.

Claude Maron, auteur d'une étude historique sur l'hebdomadaire catholique *Lumière*, note que la presse d'expression française affiche une certaine liberté de ton<sup>10</sup>. Mais, toujours dans les années vingt, une certaine presse anticolonialiste, en provenance de Paris, inquiète le gouvernement général<sup>11</sup>.

Ce sont toujours des organes d'expression française qui vont relayer le mouvement national : l'*Opinion*, *Le Réveil*, *Le Prolétariat*, *La Nation* l'illustrent. Mais la censure va se durcir en 1939 et durant la Seconde Guerre mondiale.

Après la guerre et avec la création des Territoires d'outre-mer, la métropole cherche à se montrer plus libérale ; le mouvement nationaliste bénéficie d'un espace d'expression relativement plus ouvert. Mais les opposants aux nationalistes s'expriment avec virulence dans *Tana-Journal*, *France Madagascar*, *l'Avenir de Madagascar*, soutenus par le courant malgache pro-français, autour du parti PADSM qui détient également un organe de presse, le *Voromahery* (l'*Aigle*).

À la suite de la rébellion de 1947, la presse indépendantiste est encore censurée. La loi Cadre de 1956 modère les pratiques. Les ordonnances de 1959 et 1960 annoncent également un certain assouplissement. Mais l'obligation de dépôt légal et les mesures de saisie permettent en réalité au pouvoir d'évincer les titres trop critiques à son encontre.

L'abolition de la censure en 1989 et le texte constitutionnel de 1992 ne suffisent guère plus à faire renier certaines pratiques perpétrées après l'indépendance. Le contrôle de l'audiovisuel est à cet égard éloquent, ici comme ailleurs. Jusqu'à une période récente, radio et télévision sont dirigées par l'État ; leurs dirigeants, nommés par le gouvernement, ont parfois été formés dans des pays « amis » de l'Est. Les bouquets satellitaires s'implantent néanmoins progressivement dans l'île depuis une dizaine d'années (notamment français, américains et sud-africains). Certains journaux appartiennent à des grandes familles propriétaires des imprimeries<sup>12</sup>.

On a évoqué les difficultés inhérentes au contexte économique, mais depuis quelques années, des indices d'essor sont remarqués. En 2000, cinq ans après le retour au pouvoir du président Ratsiraka converti à un « néo-libéralisme économique », on répertorie cent cinquante stations de radio FM (dont douze à Antananarivo) et quinze de télévision (cinq dans la capitale et dix dans les provinces). Une partie de l'audiovisuel n'appartient alors plus à l'État, les entrepreneurs privés de presse pouvant désormais tirer quelques recettes de la publicité. La télévision nationale malgache (TVM), depuis 1995, et la radio nationale (RNM), depuis 1991, ne possèdent plus le monopole de diffusion. Deux titres de presse écrite, *Midi Madagascar* et *Madagascar Tribune* ont été parmi les premiers à se lancer dans la mise en ligne de leur édition, aujourd'hui

9. Bernard Idelson, « Les médias à La Réunion et à Madagascar », in *Communautés périphériques et espaces publics émergents. Les médias dans les îles de l'océan Indien*, (dir. J. Simonin), Paris, L'Harmattan, 2002(a), pp. 21-43, p. 36.

10. *L'hebdomadaire Lumière de Madagascar (1935 à 1972)*, Presses Universitaires d'Aix Marseille, 1977, p. 13.

11. Francis Koerner, *Madagascar, colonisation française et nationalisme malgache, XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 115.

12. Herizo Andrinarijaona, « NTIC et médias à Madagascar, à l'heure de la liberté d'expression », in *Actes du colloque TIC dans l'océan Indien, La question des genres*, 5-6-7 avril 2004, (Almar N. & Noël N. éd.), LCF-UMR 8143 du CNRS/Université de La Réunion, (à paraître) 2005.

courante pour la plupart des grands titres. Dans les médias, traditionnels ou en ligne, s'installent des équipes de jeunes journalistes, maîtrisant les nouvelles technologies. Comme dans les deux autres îles, des opérateurs satellitaires se sont implantés<sup>13</sup>.

La presse malgache, malgré la censure et ses difficultés d'ordre économique, a joué un rôle d'opinion – tel est ici notre propos – reflétant l'histoire de Madagascar. Cette tradition de presse engagée se constate encore durant les récents événements de janvier/février 2002. La crise politique provoquée par les élections présidentielles d'alors a été l'occasion pour chaque organe de se positionner, plus ou moins explicitement, en faveur de l'un ou l'autre candidat<sup>14</sup>.

Depuis l'accession de Marc Ravalomana à la présidence de la République en 2002, les mutations amorcées dans les années quatre-vingt-dix se poursuivent. Les campagnes électorales (législatives et municipales) qui ont succédé à son élection ont impliqué la presse et les médias en général de manière active. Si les effets de ces médias sur une opinion publique – dont une partie est toujours peu exposée à l'information – restent à démontrer, les décideurs, politiques ou économiques, semblent eux persuadés de leur influence<sup>15</sup>.

Le secteur des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) constitue une priorité du nouveau gouvernement, en termes de développement économique. L'essor des télécommunications, et ses incidences sur l'information, est à cet égard considéré comme prioritaire. Même si l'accès à ces technologies (l'offre du bouquet d'une vingtaine de chaînes satellitaires est en fait inabordable pour la majorité des foyers malgaches) reste souvent inaccessible ; la dépréciation du franc malgache face à l'euro n'a guère amélioré la situation.

Dans l'audiovisuel public (Télévision Malagasy et Radio Madagasikara), les pratiques évoluent également. Herizo Andrinarijaona<sup>16</sup> évoque les émissions interactives dans lesquelles les citoyens interviennent de plus en plus librement ou encore les forums de (libre) discussion qui fleurissent sur internet. Ces outils restent toutefois réservés aux seuls Malgaches qui ont, pour l'instant, la possibilité de se connecter.

Depuis 2003, on constate une augmentation du nombre de médias (une trentaine de journaux reconnus officiellement, huit grands quotidiens dont deux en langue malgache, douze chaînes de télévision et environ cent cinquante radios privées et/ou associatives)<sup>17</sup>.

13. Pour un état des lieux des différents médias (en juin 2000) et de la profession de journaliste, se reporter également à Idelson (2002(a) : 40), données communiquées par un acteur clef des médias malgaches, Simon Andriamialison (décédé en 2004), ancien journaliste et gérant de la société Image making co, Antananarivo.

14. Paméla Rakotomanga a mené une étude argumentative des articles d'opinion des trois principaux titres de la presse malgache *Midi Madagasikara*, *Madagascar Tribune* et *L'Express de Madagascar*, parus entre le 22 janvier et le 25 février 2002, période de la crise durant laquelle se sont opposés le président sortant Didier Ratsiraka, et l'actuel président Marc Ravalomanana : « Les événements de la crise politique de 2002 à Madagascar : étude du discours de la presse écrite », (s/d B. Idelson), mémoire de maîtrise en sciences de l'information et de la communication, Université de La Réunion, 2004.

15. *Idem* note 12, Herizo Andrinarijaona est responsable éditorial de Portail Internet (Wanadoo Madagascar).

16. *Ibid.*

17. Pour un état des lieux plus précis des médias malgaches en 2004, se reporter également à ce même article d'H. Andrinarijaona, *op. cit.*

En 2004, 682 journalistes professionnels sont officiellement répertoriés. Ils possèdent une carte d'identité professionnelle délivrée par une commission spéciale mise en place par l'ordre des journalistes et le ministère de tutelle.

Avec cet essor et cette diversification des organes médiatiques, on pourrait provisoirement conclure à une libéralisation des médias. Avec Herizo Andrinarijaona<sup>18</sup> encore, nous nuancerons le constat. La classe dirigeante possède toujours ses propres organes (écrits ou audiovisuels). Le pouvoir en place cède à la tentation de renforcer, comme dans d'autres pays, une réglementation abondante concernant les médias et l'exercice de la profession.

Ainsi, un projet de « code de communication » est-il à l'étude. Il prévoit la mise en place d'un Conseil National de Régulation et de la Communication, organe indépendant (dont trois des neuf membres seraient nommés par le Président de la République). Une fois encore, il conviendra de mesurer l'écart entre les principes énoncés dans les textes et la réalité de leur application. La question de l'accès à l'information de l'ensemble de la population malgache reste aussi d'actualité.

## 2 - À Maurice, une presse d'opinion et de combat

La presse mauricienne apparaît comme l'une des plus anciennes de la région océan Indien (1773). D'abord feuilles commerciales ou littéraires, les journaux se transforment à partir de 1831 en véritables relais d'opinion, encouragés par un statut plus libre octroyé par la colonie britannique, après deux décennies de censure. Mayila Paroomal note que « *la presse va s'ériger en véhicule de discours social, et assumer une fonction socio-politique* »<sup>19</sup>.

Paradoxalement, cette liberté d'expression va être revendiquée et utilisée par l'oligarchie sucrière qui proteste contre l'abolition de l'esclavage et qui s'exprime dans le premier journal franco-mauricien, le *Cernéen* (1831-1882). Cependant, la cause des descendants d'Africains et des originaires de continents extérieurs à l'Europe sera elle aussi défendue par des titres d'opinion : *La Balance*, fondée par le martiniquais Berquin fut l'un de ces premiers journaux identitaires, puis, entre autres, *La Sentinelle* de Maurice, créée en 1843 par Rémy Ollier.

Mayila Paroomal constate que la presse mauricienne, le plus souvent d'expression et de culture françaises, sera celle de deux groupes, « *Les franco-Mauriciens, et les gens de couleurs* »<sup>20</sup>, mais que certaines communautés d'immigrants, venus d'Inde et de Chine, seront moins représentées pendant la période coloniale. Le premier journal politique indo-mauricien, *The Hindusthani* (1909-1914), initié par Manilall Doctor, un avocat indien envoyé à Maurice par Gandhi, entend toutefois défendre la cause des émigrés indiens, en anglais et en gujrati. D'autres groupes, exclus des instances dirigeantes, utiliseront par la suite leur propre titre de presse comme organe de représentation (les premiers journaux en mandarin paraissent en 1920).

18. *Ibid.*

19. Mayila Paroomal, « Les médias à Maurice », in *Communautés périphériques et espaces publics émergents. Les médias dans les îles de l'océan Indien*, (dir. J. Simonin), Paris, L'Harmattan, 2002, pp. 45-74, p. 54. On se reportera à cet article de Mayila Paroomal pour une description et une analyse plus approfondies des médias mauriciens.

20. *Idem*, p. 56.

Les années trente sont caractérisées à Maurice par la naissance du syndicalisme et la prise de participation grandissante à la vie politique de la communauté catégorisée comme indo-mauricienne.

Durant les quarante années qui précèdent l'indépendance de 1968, la presse s'engage encore dans les combats pro ou anti-nationalistes. Elle s'imbrique dans le « *champ politico-ethnique* »<sup>21</sup> représenté par les quatre groupes identifiés par la Constitution mauricienne : les hindous, les musulmans, les sino-mauriciens et la « population générale » (qui regroupe les Franco-Mauriciens et l'ensemble de la population Créole). La relation presse/politique caractérise souvent cette presse de la période de l'avant indépendance, comme celle de la post-indépendance. Des titres historiques comme *Le Mauricien*, *L'express*, *Le Militant* ou encore *Week-end* sont parfois étroitement liés aux partis politiques de ces deux périodes. Ces liaisons (dangereuses ?) entre acteurs politiques et médiatiques semblent subsister parfois<sup>22</sup>, même si la presse écrite a gagné depuis longtemps ses lettres de noblesse dans le domaine de la liberté d'expression.

Le débat contemporain autour de l'audiovisuel et de la libéralisation des ondes témoigne d'une réalité relativement complexe et sans doute significative des enjeux communautaires et politiques du pays.

### Enjeu communautaire ?

La situation d'une presse écrite qui serait surtout détenue par les Créoles et un audiovisuel d'État dirigé majoritairement par des Hindous, est décrite comme « duale » par Virginie Barbeau<sup>23</sup>. Les journaux, surtout concentrés entre les mains de la bourgeoisie créole, puiseraient leur dynamisme dans une tradition d'opinion, tandis que l'audiovisuel, représentant une population hindoue numériquement majoritaire, ferait office de vitrine promotionnelle de l'action gouvernementale.

Certains rédacteurs en chef de presse écrite s'inscrivent évidemment en faux contre cette analyse<sup>24</sup>. Au-delà du « *recadrage ethnique* » suggéré par V. Barbeau, l'histoire récente de la lente libéralisation des ondes souligne bien les craintes des uns et des autres concernant l'unité mauricienne. Elle met en exergue les représentations sur le pouvoir présumé des médias que se font, ici comme ailleurs, les dirigeants.

Ce lent processus de libéralisation est enclenché en 1988. Le Parti Mauricien de Sir Gaétan Duval apparaît comme l'un des premiers à proposer cette mesure dans son programme électoral. Le document prônant cette libéralisation n'est toutefois publié qu'en 1993<sup>25</sup>.

21. *Ibid.*, p. 62.

22. Jacky Simonin, « Media et démocratie dans les îles de l'océan Indien. Recherches transnationales et perspective typologique », *Conférence Media and Democracy in an « Age of Transition »*, 17 & 18 mai 2004, Université de Maurice, 2005 (à paraître).

23. Virginie Barbeau, « Analyse historique et socio-politique du discours de la presse écrite à l'île Maurice : la question de la télévision d'État », maîtrise en sciences de l'information et de la communication, (dir. J. Simonin), Université de La Réunion, 1999. Virginie Barbeau, « Presse écrite et télévision à Maurice : espace de débats ou enjeu communautaire ? », in *Communautés périphériques et espaces publics émergents. Les médias dans les îles de l'océan Indien*, (dir. J. Simonin), Paris, L'Harmattan, 2002, pp. 75-87.

24. Gilbert Ahnee, rédacteur en chef du *Mauricien*, argumente que son journal a délégué, en sa personne, un envoyé spécial pour couvrir pendant une semaine les élections législatives indiennes de mai 2004 : *Media and Democracy in an « Age of Transition »*, 17-18 mai 2004, Université de Maurice.

25. Marjorie Lenette-Kisorbo, « L'avènement des radios privées à Maurice (2002) : processus d'ouverture de l'espace public médiatique », DESS « Communication dans l'océan Indien » (dir. J. Simonin), Université de La Réunion, 2003, p. 4.

Plusieurs rapports et commissions s'inquiètent des risques représentés, selon eux, par cette libéralisation en termes de cohésion sociale. Le « Stearing committee », comité d'organisation nommé pour gérer cette libéralisation, l'explique ouvertement ; son président, Germain Commarmond, décédé depuis, député de la majorité gouvernementale de l'époque et secrétaire parlementaire privé au bureau du Premier ministre, ne cache pas alors ses craintes concernant les menaces que ferait peser, selon lui, cette liberté des ondes sur l'unité nationale<sup>26</sup>.

En 2001, le cadre réglementaire de la libéralisation est enfin fixé par l'Independent Broadcasting Authority, organisme officiel de régulation des fréquences. Il faut attendre le 12 mars 2002, date symbolique de l'anniversaire de la République, pour que la première radio privée mauricienne, Radio One, lancée par La Sentinelle Ltd, émette ses émissions.

Un fait divers, « l'affaire Sandra », une jeune franco-mauricienne qui confie à la radio, en présence de son avocat, le récit de viols dont elle a été la victime, déclenche un mouvement social d'envergure. La station mobilise douze mille personnes (selon les sources policières) qui défilent, en signe de solidarité, dans les rues de Port-Louis ce 29 juillet 2002<sup>27</sup>.

Le lent processus de libéralisation des ondes mauriciennes aura surtout concerné les radios privées, à l'exception des deux opérateurs de chaînes satellitaires qui se sont installés à Maurice (Parabole Maurice, liée à Parabole Réunion en juin 1998, puis Canal Satellite en mai 1999).

La radio et la télévision publiques tentent depuis de faire face à cette nouvelle concurrence en modifiant leur ligne rédactionnelle et leur programmation. Deux autres radios privées occupent également le paysage radiophonique mauricien, et par conséquent les parts publicitaires y afférentes : Radio Plus, qui semble viser un auditoire plus populaire et Top FM, radio thématique musicale orientée vers la jeunesse d'origine indienne. Les trois radios privées mauriciennes se partagent un « marché » d'auditeurs âprement concurrentiel que révèlent régulièrement divers sondages d'audience.

L'implantation d'une ou de plusieurs chaînes de télévision privées semble exclue pour le moment. À l'approche des législatives de 2005, le gouvernement du Premier ministre Paul Béranger montre des vellétés de contrôle des radios en créant un comité *ad hoc* destiné à éviter les dérapages verbaux de certains auditeurs<sup>28</sup>.

Enfin, la presse en ligne se révèle bien implantée à Maurice. Depuis 1997, les deux titres les plus importants en tirage, *L'express* et *Le Mauricien* possèdent une version en ligne, comme d'autres journaux qui tentent de fidéliser une clientèle for-

26. Maryline Blard, « La libéralisation des ondes : un processus en cours à l'île Maurice », mémoire de maîtrise en sciences de l'information et de la communication, (dir. J. Simonin), Université de La Réunion, 1995, p. 4. L'affaire du décès suspect du chanteur de seggae Kaya, en février 1999, a ravivé cette crainte. Ce fait divers a été considéré, en particulier par la presse écrite, comme symptomatique du malaise d'une minorité constituée par la population d'origine créole (qui représente officiellement 22 % des Mauriciens) considérée comme exclue du développement économique. Les émeutes qui ont succédé à cette affaire ont ainsi été qualifiées « d'explosion raciale » (Gilbert Ahnee, cité par Barbeau, *op. cit.*, 2002, p. 78).

27. Marjorie Lenette-Kisnorbo., *op. cit.*, p.153.

28. Dans l'édition « Zapping » de *L'express dimanche* du 16/08/04, le président du conseil d'administration de Radio Plus, Eshan Khodabux, et le directeur de Radio One, Finlay Salesse, contestent l'opportunité d'un tel comité qui, selon eux, désavoue l'IBA, l'organisme de régulation déjà existant.

mée en partie par la diaspora mauricienne installée à l'étranger<sup>29</sup>. Comme à Madagascar et à La Réunion, l'opérateur France Telecom, par l'intermédiaire de ses sites d'information Wanadoo, s'est peu à peu intéressé au groupe Mauritius Telecom. Une politique plutôt empreinte de déterminisme technologique entend créer les conditions de développement d'une *Net-Economie* dans laquelle les gouvernements successifs fondent beaucoup d'espoir.

### 3 - À La Réunion, des médias acteurs sociaux

On retrouve dans la presse réunionnaise une tradition de presse d'opinion ou de feuilles littéraires identique à celle des deux autres îles. Depuis le premier journal *Le Vrai Républicain ou Journal politique et littéraire de l'Isle de La Réunion* paru en 1794, jusqu'au début du XXe siècle, cent onze titres ont été répertoriés<sup>30</sup>. Le premier quotidien de l'île, *Le Créole*, paraît de 1882 à 1894.

Du début du XXe siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, quarante-deux nouveaux titres sont dénombrés<sup>31</sup> (Serviable et Técher, 1991). Deux d'entre eux, faisant preuve de longévité, affichent des valeurs républicaines, *Le Progrès* (1914-1977) et *Le Peuple* (1908-1958)<sup>32</sup>.

Après la Seconde Guerre mondiale et surtout à partir de la départementalisation de 1946, la presse quotidienne reflète le clivage bipolaire qui domine la vie politique locale et le climat de tension entre les communistes locaux et les partisans de la droite que l'on appelle les nationaux.

Si de nombreuses feuilles, souvent éphémères, expriment différentes sensibilités politiques, deux principaux titres quotidiens focalisent dans les années 60 le débat statutaire qui semble constituer l'unique enjeu informatif pour l'un comme pour l'autre camp. Le *Journal de l'Île* est fondé par un imprimeur local en 1951 et va soutenir l'action gouvernementale de Michel Debré qui accède à la députation en 1963. *Témoignages*, « organe de défense des sans défense », d'abord hebdomadaire à sa création par le Dr Raymond Vergès en 1944, devient quotidien en 1958, une année avant la création du Parti Communiste Réunionnais dont il sera l'organe officiel. Le journal communiste est l'objet de nombreuses saisies et ses dirigeants (Raymond Vergès, puis son fils Paul Vergès) sont traduits devant les Tribunaux pour délits d'opinion.

L'audiovisuel réunionnais (radio et télévision) apparaît dans ce même contexte comme un appareil d'État, « aux ordres » de Paris. La télévision, inaugurée en 1964 par le ministre de l'Information Alain Peyrefitte, reste jusqu'en 1981 sous l'influence d'un de ses responsables éditoriaux, Jean Vincent-Dolor, journaliste pionnier de l'audiovisuel réunionnais, aussi réputé pour sa rigueur professionnelle que pour ses prises

29. Bernard Idelson, « L'information en ligne à La Réunion et à Maurice. Espaces insulaires sous connexion », *Etudes créoles*, vol. XXXVI n° 1, *Communications médiatisées et territoires insulaires*, (eds, J. Simonin et E. Wolff), Paris, L'Harmattan, 2003, pp. 95-114, p. 100.

30. Olivier Caudron, *Catalogue des périodiques réunionnais de 1794 à 1900*, Université de La Réunion/URA 1041 du CNRS, 1990.

31. Mario Serviable, Karine Técher, *Histoire de la presse à La Réunion*, Saint-Denis de La Réunion, Éd. A.R.S. Terres Créoles/IRAD, 1991.

32. Concernant l'histoire de la presse réunionnaise, voir également Bernard Idelson, « L'espace médiatique réunionnais, hier et aujourd'hui », *Hermès*, n° 32-33, Paris, CNRS Éditions, 2002(b), pp. 101-110.

de position fortement anti-autonomistes<sup>33</sup>. Ainsi, l'opposition communiste et socialiste n'accède presque pas à l'antenne jusqu'à l'alternance présidentielle de 1981.

### Des premières brèches médiatiques

Mais, c'est dans la presse écrite, au début des années soixante-dix, que se produisent les premières *brèches médiatiques*, avec la parution des journaux élaborés par des nouveaux lycéens (Wolff, 1998). Ces feuilles, aux noms évocateurs d'ouverture (*Evasion, Cactus, Boum Jeunesse, Pourquoi Pas ? Sûrement pas ?*) remplissent un rôle de précurseurs dans l'organisation de « tribune libre » et dans l'expression publique et sans tabou, de débats ayant trait aux enjeux sociaux, culturels et politiques de l'île.

L'autre étape importante dans l'ouverture de la presse réunionnaise est marquée par la création du *Quotidien de La Réunion et de l'océan Indien* en 1976. Ce journal, créé par un chef d'entreprise d'origine chinoise, Maximin Chane-Ki-Chune, regroupe dans son projet de jeunes journalistes. Certains, issus d'écoles de journalisme métropolitaines, entendent appliquer un certain nombre de règles professionnelles, prônant par exemple l'équité de traitement entre les candidats de tout bord lors d'échéances électorales. Le titre s'intéresse au traitement médiatique du fait local, jusque-là plutôt dévalorisé par la presse. Il joue un rôle d'acteur social en se positionnant par rapport à divers mouvements sociaux dans l'île<sup>34</sup>.

Dans l'audiovisuel, l'ouverture s'effectue avec l'avènement des radios libres<sup>35</sup>. Radio Détente n° 1, la première d'entre elles, émet le 29 juin 1981, impulsée également par des lycéens précurseurs. Le 14 juillet de la même année, le Dr Camille Sudre entend briser le monopole des ondes de l'État avec Radio FreeDom dont les émissions d'interactivité, dans lesquelles le créole n'est plus interdit, inaugurent un genre nouveau. Au Port, Kanal Océan Indien propose une formule radiophonique de « libre antenne » qui tranche avec le ton de FR3 Radio-Réunion. Celle-ci clôt encore ses émissions au son de la Marseillaise.

Fort du succès d'audience de Radio FreeDom, Camille Sudre lance illégalement Télé FreeDom, le 13 mars 1986, entre deux tours d'élections législatives. Sa télévision « pirate » émet pendant presque cinq années, plongeant dans l'embarras pouvoirs publics et adversaires du patron de la télévision qui fait l'objet de plusieurs plaintes en justice (notamment des professionnels des vidéo-clubs). Les fortes réserves du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et cette situation d'illégalité aboutissent à la décision de saisie des émetteurs le 24 février 1991. Un mouvement social s'ensuit (les médias évoquent alors « les événements du Chaudron » du nom du quartier dans lequel s'est produit une partie des émeutes), au cours duquel huit personnes sont tuées dans un incendie.

Si ces violences isolent Camille Sudre de la classe politique réunionnaise, il parvient, fort d'une certaine popularité médiatique, à être élu à la présidence du conseil

33. Bernard Idelson « De la RTF à RFO, la télévision réunionnaise à travers le récit de vie d'un acteur pionnier : Jean-Vincent-Dolor », D.E.A. « Etudes créoles et francophones », (dir. J. Simonin), Université de La Réunion-Université de Provence, 1995.

34. Bernard Idelson, « La presse quotidienne régionale (P.Q.R.), acteur social local, analyse d'un discours de presse : le cas du *Quotidien de La Réunion* (1976-1997) », Thèse NR (dir. J. Simonin), Université de La Réunion-Université de Provence, 1999, 458 p. + annexes.

35. Une quarantaine de radios privées est autorisée par la Haute Autorité de l'Audiovisuel en 1985. Les stations locales relaieront des radios périphériques (Europe N° 1, RTL, RMC) élargissant le paysage radiophonique local dans lequel seule France Inter était jusqu'alors diffusée.

régional en mars 1992. Son élection est invalidée en mai 1993, mais son épouse, Margie Sudre, lui succède à cette fonction. La sphère médiatique rejoint ici la sphère politique.

La libéralisation du paysage télévisuel se poursuit lentement avec la création de deux chaînes privées qui partagent au début une même fréquence : Antenne Réunion et Canal + Réunion. En 1998, le lancement du satellite Eutelstat W2 permet à deux opérateurs de chaînes thématiques (Canal satellite et Parabole Réunion) d'élargir l'offre.

Dans le domaine de l'information en ligne, c'est le *Journal de l'Île* (racheté par le groupe France Antilles en 1991) qui se révèle innovant dès 1997 en créant son site. Sur le terrain d'internet, le *Quotidien de La Réunion* se montre plus prudent et ne possède toujours pas de version en ligne. D'autres opérateurs d'informations en ligne et une agence de presse en ligne cherchent également à séduire les internautes réunionnais<sup>36</sup>.

## II - COMPARER DES ESPACES PUBLICS MÉDIATIQUES EN ÉMERGENCE

Les travaux des chercheurs india-océaniques portent sur le thème de l'émergence récente d'espaces publics. Les recherches se réfèrent généralement à une variation entre « un modèle rationnel et normatif développé par J. Habermas et un modèle heuristique et esthétique exposé par H. Arendt »<sup>37</sup>. Le concept trouve son origine dans la cité grecque pour aboutir en Europe à la sphère publique bourgeoise, avec les idées de la Révolution Française et les nouvelles formes de lien social qu'elles génèrent en Europe.

Dans les sociétés concernées qui n'ont pas connu de bourgeoisie industrielle s'opposant à un État monarchique, l'espace public apparaît beaucoup plus récemment, et surtout, sous une forme différente. Les trois îles ont partagé une histoire coloniale commune, et ces sphères publiques de discussion ou d'apparition du débat démocratique ne sont repérées que récemment, et sous des formes diverses. La presse écrite constitue néanmoins un lieu commun d'apparition d'un espace public médiatique. La lente libéralisation du paysage audiovisuel en constitue une deuxième étape. On peut également s'interroger sur le rôle joué par l'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans ce processus d'ouverture.

### 1 - Trois contextes périphériques

Une étude clef a été menée par différents chercheurs de la zone ayant pour objet l'événement médiatique constitué par la visite du pape Jean-Paul II dans l'océan Indien en 1989<sup>38</sup>. Les travaux ont porté sur la production médiatique des différents journalistes des trois îles, *producteurs, constructeurs médiatiques de l'événement* ou encore *montreurs*<sup>39</sup>. L'étude de cette construction médiatique<sup>40</sup> passe par une mise en contexte des trois lieux de la visite papale. Chaque cadre socio-historique, chaque système politico-institutionnel est ainsi décrit par les chercheurs, afin de révéler les points de convergences de ces espaces publics locaux, alors que les situations sociopolitique et économique contemporaines semblent si différentes.

36. Bernard Idelson « La PQR en ligne à La Réunion », in *Actes du Séminaire NTIC dans l'océan Indien, 20/23 mai 2001* (éd. Idelson B.), LCF-UMR 6058 du CNRS/France Telecom, 2002(c), pp. 58-62.

37. Michel Watin (s/d), *Communication et espace public*, Univers créoles 1, Paris, Anthropos, 2001, p. 55.

38. Simonin, *op. cit.* (voir note 1).

39. Daniel Dayan, Elihu Katz, *La télévision cérémonielle*, Paris, PUF, 1996.

40. Louis Quéré, « L'événement », in *Sociologie de la Communication, Réseaux Reader*, CNET, 1997, pp. 413-432.

Il en ressort que ces médias participent bien au processus d'émergence de l'espace public. D'autre part, la situation de « communautés périphériques », partagée par ces trois régions, les a fait dépendre d'un « centre » colonial, situé en Europe, les isolant pendant longtemps des grands axes de transports maritimes, aériens ou de télécommunications<sup>41</sup>. Aujourd'hui, la mondialisation de l'économie permet de procéder à des recentrages : « *On y trouve une situation décalée entre État, Nation, espace public et communauté* »<sup>42</sup>. En organisant le voyage de Jean-Paul II dans l'océan Indien, comme dans les autres parties du monde les plus excentrées de Rome, l'Église catholique entend ainsi promouvoir cet « *espace public universel catholique* » selon l'expression de Daniel Dayan<sup>43</sup> (cité par Simonin, *ibid.*).

Concernant les processus d'émergence des espaces publics médiatiques, au sens d'un modèle démocratique, on constate que ce sont les évolutions, et parfois les mutations récentes et rapides, des différents contextes sociaux, économiques et politiques qui en ont constitué le socle.

L'ouverture annoncée de Madagascar au libéralisme économique a permis l'avènement de nouveaux opérateurs de radios, télévisions privées et satellitaires. Radio Feon'ny Vahoaka (RFV), La Voix du Peuple, est lancée le 3 août 1991, sur la Place du 13 mai dans la capitale, où se tiennent les réunions du mouvement des Forces vives de l'opposition politique, actrices de la chute du régime de la IIe République : elle est la première radio privée à défier le monopole de la radio d'État.

Les années quatre-vingt-dix sont celles des déclarations d'intention dans le domaine de la levée de la censure et du contrôle de la presse. La suppression constitutionnelle de cette censure intervient au début de la IIIe République. Enfin, l'accroissement du nombre de titres tendant vers un plus grand pluralisme semble se poursuivre depuis le régime de Marc Ravalomanana.

La République mauricienne (1972) reste encore, comme le fait remarquer Virginie Barbeau<sup>44</sup>, une « jeune démocratie ». Les médias constituent un élément déterminant de cet espace démocratique, sans doute bien élaboré dans le domaine de la presse écrite, mais qui reste encore inachevé dans le secteur de l'audiovisuel. Ici aussi les brèches médiatiques ont été ouvertes par la radio, et ne sont pas sans rappeler, à quelques années de distance, la situation réunionnaise<sup>45</sup>.

À La Réunion, les années soixante-dix constituent des années « charnières » durant lesquelles la société vit des mutations sociales et économiques liées à la départementalisation et aux transferts publics versés par la métropole. On assiste à une concomitance d'émergence de l'espace public dans plusieurs sphères sociales : l'urbain, l'école et les médias<sup>46</sup>. Les jeunes lycéens des années soixante-dix, installés dans de nouveaux quartiers urbains, découvrent une nouvelle forme de sociabilité et revendi-

41. Simonin, 2002(a), *ibid.*, p. 17.

42. *Ibid.*

43. Cité par Simonin, *ibid.*

44. 2002(a), *op. cit.*, p.75.

45. Bernard Idelson., « Libéralisation des ondes à La Réunion et à Maurice : Radio FreeDom et Radio One, médias d'ouverture », Conférence *Media and Democracy in an « Age of Transition »*, 17 & 18 mai 2004, Université de Maurice, 2005 (à paraître).

46. Michel Watin, Éliane Wolff, « L'émergence de l'espace public à La Réunion, un contexte socio-historique singulier », *Études de Communication*, n° 17, Université Charles de Gaulle-Lille 3, 1995, pp. 27-36.

quent une certaine liberté d'expression avant d'investir, pour certains d'entre eux, la sphère médiatique en devenant journalistes<sup>47</sup>.

La Réunion fait l'expérience d'une forme de modernité particulière<sup>48</sup>, et la presse, comme d'autres secteurs, connaît des mutations aboutissant à une décrispation du débat politique local jusque-là surtout consacré à la question du statut. L'avènement des radios libres en métropole trouve son prolongement dans l'île. Mais il faut ici attendre le début des années quatre-vingt-dix, pour que la fin du monopole d'État sur l'audiovisuel devienne effective.

## 2 - Trois îles sous connexion

L'arrivée d'internet dans les médias malgaches, mauriciens et réunionnais a invité les chercheurs à une nouvelle exploration des questions de territoire et de temporalité au sein de ces espaces insulaires<sup>49</sup>. L'ère électronique allait-elle redéfinir ces espaces publics informationnels qui ne seraient plus limités aux territoires physiques ? L'insularité allait-elle pouvoir être « transcendue », de nouvelles entités virtuelles et india-océaniques impulsées ?

On signalera en préalable que les trois régions bénéficient, d'une manière inégale, de connexions et d'infrastructures techniques installées depuis peu (Câble sous-marin Safe à haut débit). Si les décideurs politiques formulent des discours enchanteurs, empreints de déterminisme technique à propos d'internet, force est de constater que la réalité des connexions n'apparaît pas toujours à la hauteur des promesses. Car les enjeux se révèlent davantage en termes de culture et d'économie, qu'en termes de performances théoriquement envisageables<sup>50</sup>.

L'information en ligne n'en reste pas moins effective depuis 1997 : les responsables des différentes entreprises qui investissent dans ce domaine misent sur un public constitué par la diaspora installée à l'étranger.

Mais les situations diffèrent selon les îles. La réalité des pourcentages des connectés par rapport à la population dévoile de grandes inégalités, la situation malgache se révélant la plus indigente en matière d'accès à internet.

Du côté des opérateurs, on peut également noter des stratégies d'occupations et de contrôle des flux qui s'observent dans les entreprises de presse (curieusement plutôt plus prudentes à La Réunion) ou de télécommunication (qui n'échappent pas au phénomène de concentration : Wanadoo est maintenant présent dans les trois îles). Pour l'instant, même si la représentation probablement idéalisée des diasporas prédomine, avec l'espoir de publics nouveaux, la question principale pour les producteurs d'information en ligne reste celle d'un modèle économique viable, difficile encore à trouver.

Nathalie Almar<sup>51</sup> s'intéresse à la production de l'information en ligne à La Réunion, Maurice et Madagascar. En analysant l'offre informationnelle des sites por-

47. Éliane Wolff, *Lycéens à la une. La presse lycéenne à La Réunion : 1970-1995*, Réunion, Océan Éditions, 1998.

48. Jacky Simonin, « Pour une anthropologie politique à La Réunion », *Hermès*, n° 32-33, CNRS Éditions, 2002(b), pp. 83-89, p. 84.

49. Idelson, 2003, *op. cit.*

50. Dominique Wolton, *Internet et après ?*, Paris, Flammarion, 1999.

51. Nathalie Almar, L'actualité traitée par les portails d'informations dans l'océan Indien : « Un nouveau journalisme ? » in *Actes du colloque TIC dans l'océan Indien, La question des genres*, 5-6-7 avril 2004, (Almar N. & Noël N. éd.), LCF-UMR 8143 du CNRS/Université de La Réunion, 2005 (à paraître).

tails, agences de presse ou journaux en lignes, elle s'interroge sur les nouvelles formes de ce journalisme particulier.

En observant des sites comme Wanadoo Espace Réunion, Wanadoo Madagascar ou Servihoo.com (à Maurice), elle tente de repérer si les nouvelles formes d'informations émergent d'une manière plus interactive (liens hypertexte, accès à des supports multimédias). Ce qui élargirait les espaces publics médiatiques. Elle conclut provisoirement que les potentialités d'internet restent finalement peu exploitées. Elle repère également la tendance des différents sites à faire appel à l'expertise journalistique des médias locaux traditionnels. On assisterait ainsi à la naissance de format nouveau, à un mimétisme avec la presse papier. Ce constat rejoint celui qui a été effectué pour les sites français de l'Hexagone par un groupe de chercheurs internationaux spécialisés dans l'information en ligne locale<sup>52</sup>.

### 3 - Éléments théoriques pour une approche comparative

À travers l'événement constitué par la visite papale de 1989, une première étude des médias de cet espace régional du Sud-Est de l'océan Indien a pu être effectuée. Les discours médiatiques qui ont participé à l'accompagnement de cette visite ont été analysés selon une approche qui tient compte de la sociohistoire particulière de chacune des trois îles.

Pour appréhender cette recherche, un « *modèle heuristique pluridimensionnel* »<sup>53</sup> a été élaboré. Sept aspects majeurs des contextes locaux ont été pris en compte :

1. l'histoire coloniale parallèle des trois îles (France et Angleterre),
2. les systèmes politiques contrastés : La Réunion est un département français, région ultrapériphérique de l'Europe ; Madagascar est un pays indépendant qui a connu des régimes présidentiels autoritaires ; Maurice est une jeune démocratie de tradition anglo-saxonne et qui doit gérer une coexistence intercommunautaire,
3. des contextes religieux spécifiques : terres de mission et d'émigration, les trois îles sont pluri-religieuses,
4. des paysages médiatiques différents, avec des espaces publics médiatiques en émergence, d'abord dans la presse écrite, puis avec la libéralisation progressive des ondes,
5. des espaces publics émergents, auxquels contribuent les médias mais qui sont également liés aux mutations sociales et économiques, ici aussi différentes dans les trois îles,
6. des communautés périphériques : chacune des trois entités a fonctionné ou fonctionne encore par rapport à un centre (situé dans le Nord),
7. des « horizons d'attente » divergents : les enjeux économiques, démographiques et politiques ne se rejoignent pas<sup>54</sup>.

Les médias malgaches, mauriciens et réunionnais peuvent donc constituer des objets d'étude communs, mais qu'il convient toujours de contextualiser, en tenant

52. Béatrice Damian, *et alii* (s/d), *Inform@tion.local, Le paysage médiatique régional à l'ère électronique*, Paris, L'Harmattan, Communication et Civilisation, 2001.

53. Simonin, 2002(a), *op.cit.*, p. 10.

54. *Idem*.

compte à la fois des situations locales spécifiques et de leur position de communautés périphériques situées dans le Sud. Ce qui signifie que les modèles d'analyse (venus généralement d'ailleurs, notamment du « Nord ») sont à adapter.

Afin de fédérer théoriquement les travaux des différents chercheurs de la zone, Jacky Simonin<sup>55</sup> propose, dans la même perspective que celle entamée par le modèle ci-dessus, de recourir au concept « *d'ethnogenre informationnel* ». L'idée est d'échapper à « *un regard ethno-centrique, par trop "occidentalo-centré"* ». Cette posture anthropologique propose de se baser sur l'observation des produits (articles, journaux écrits ou parlés), mais aussi des acteurs (producteurs journalistes ou politiques)<sup>56</sup>. La typologie présentée initialement concerne sept traits « structurels » de contexte, Jacky Simonin suggère d'y adjoindre six autres « observables » qui induisent « *point de vue de l'acteur et faits de structure* ». Ces « analyseurs » permettent d'observer :

1. l'évolution de la modification du rapport entre sphère privée et sphère publique,
2. le repositionnement de l'individu vis-à-vis de sa communauté sociale,
3. les restructurations du rapport au temps, à l'espace, au territoire,
4. la transformation des relations entre les générations et les sexes,
5. l'installation d'un autre rapport à la technique et
6. le renforcement du mode de vie urbain et de la « culture urbaine » qui l'accompagne.

Les programmes de recherche dans les trois îles, mais aussi à venir pour d'autres territoires de la zone, peuvent donc s'inspirer de ces sept traits structurels et de ces six « *analyseurs anthropologiques* »<sup>57</sup>. Le rôle des médias et des TIC dans des sociétés marquées par l'interconnaissance traditionnelle, mais aussi en pleine mutation structurelle, sera ainsi mis en évidence<sup>58</sup>.

55. Simonin, 2005 (à paraître), *op. cit.*

56. Le rôle joué, dans les sphères publiques des trois îles, par les réseaux de connivences formés par les décideurs politiques et économiques et les professionnels des médias est souvent évoqué.

57. Simonin, *idem*.

58. Les programmes liés à la région concernent les réseaux, les usages, les médias (producteurs et production), ainsi que les TIC et sont menés par le pôle Communication du LCF-UMR 8142 du CNRS, Université de La Réunion auquel participent des équipes de chercheurs de la zone et un réseau d'étude sur le journalisme (REJ) regroupant des chercheurs européens et américains.